

<https://www.aefinfo.fr/depeche/715213-concours-enseignants-2024-3-185-postes-sont-no...>

Antonin Gouze

5 min read

## Concours enseignants 2024 : 3 185 postes sont non pourvus

À l'issue des concours enseignants 2024, 2 925 postes d'enseignants et de personnels ne sont pas pourvus dans l'enseignement public, et 260 postes dans le privé, soit 3 185 postes non pourvus au total, indique le ministère de l'Éducation nationale le 8 juillet. Cela représente 1 350 postes non pourvus dans le 1er degré, et 1 575 postes dans le 2nd degré. Pour améliorer l'attractivité du métier d'enseignant, Nicole Belloubet reconnaît "des efforts à faire, notamment pour les milieux de carrière". Elle espère publier le décret réformant la formation des enseignants dans les prochains jours.



Les académies de Créteil, Versailles, la Guyane et Mayotte n'ont pas réussi à "pourvoir l'ensemble des postes ouverts dans les différentes voies de concours" pour le premier degré, indique le MENJ dans son communiqué du 9 juillet 2024. Shutterstock - AimPix

Selon le MEN, 20 771 personnels enseignants et d'éducation dans l'enseignement public et 3 633 dans l'enseignement privé sous contrat ont été recrutés lors des concours enseignants du premier et du second degré de 2024.

Dans un communiqué le 8 juillet 2024, le ministère rappelle que "23 696 postes étaient offerts aux concours de recrutement d'enseignants, de conseillers principaux d'éducation et de PsyEN de l'enseignement public" et "3 893 aux concours de recrutement d'enseignants de l'enseignement privé sous contrat".

À l'issue des concours, on dénombre ainsi 2 925 postes non pourvus dans l'enseignement public et 260 postes non pourvus dans l'enseignement privé, soit 3 185 postes non pourvus au total. Au total, 155 159 inscriptions ont été enregistrées au concours de l'enseignement public et 29 309 à celui de l'enseignement privé.

Le ministère défend "une amélioration du rendement de ses concours"

Dans son communiqué, le ministère défend "une amélioration du rendement de ses concours du premier comme du second degré par rapport à 2023".

Ainsi, dans le premier degré, on dénombre "8 920 admis au concours de professeurs des écoles" pour 10 270 postes offerts, soit 1 350 postes non pourvus. Pourtant le ministère met en avant "le taux de postes pourvus dans le premier degré de 88,3 % en 2024, contre 87,6 % l'an passé et 82,4 % en 2022", soit une amélioration "de 0,7 point par rapport à 2023 et de 6 points par rapport à 2022".

Quatre académies n'ont pas réussi à "pourvoir l'ensemble des postes ouverts dans les différentes voies de concours" pour le premier degré : Créteil, Versailles, la Guyane et Mayotte. Pour les trois premières, qui connaissent des difficultés majeures de recrutement, des concours externes supplémentaires sont organisés, de 2023 à 2026 ([lire sur AEF info](#)).

Dans le second degré, 11 851 personnes ont été admises pour 13 426 postes offerts (dont 12 686 postes d'enseignants, 480 postes de conseillers principaux d'éducation et 260 de PsyEN), soit 1 575 postes non pourvus, mais "un rendement qui s'améliore de 2 points par rapport à 2023", passant de 86,3 % de postes pourvus à 88,3 %, note le ministère.

## Plus de postes pourvus au Capes qu'en 2023

Le MENJ souligne également qu'au Capes externe 87,6 % des postes sont pourvus contre 83,4% en 2023 (+4,2 points) ([lire sur AEF info](#)). Parmi les disciplines qui ne pouvoient pas leurs postes, on compte les mathématiques (79,9 % de postes pourvus contre 76 % en 2023), les lettres classiques (63,3 % contre 30,6 %) et l'allemand (45,5 % contre 42 %).

L'espagnol améliore son rendement, avec 90,2 % de postes pourvus contre 78,9 % en 2023, tout comme l'éducation musicale et chant choral (73 % contre 57,6 %) et les lettres modernes (88,8 % contre 80,3 %).

Par ailleurs, le ministère indique que :

- au Capet, toutes voies confondues, 77 % des postes sont pourvus contre 86 % en 2023,
- au CAPLP toutes voies confondues, 80,7 % des postes sont pourvus contre 76,2 % en 2023,
- tous concours confondus, le taux de couverture diminue en passant de 97,1% en 2023 à 96,2 % en 2024.

## Nicole Belloubet espère publier le décret sur la formation des enseignants "dans les prochains jours"

Pour faire face à ces postes non pourvus, le ministère indique avoir "anticipé le recrutement d'enseignants contractuels, notamment pour certaines disciplines du second degré, afin de couvrir l'ensemble des besoins d'enseignement en vue de l'année scolaire 2024-2025".

Interrogée sur l'attractivité du métier d'enseignant sur [franceinfo](#) le mardi 9 juillet, Nicole Belloubet met en avant "des revalorisations qui ont considérablement accru les salaires des enseignants" mais reconnaît "des efforts à faire, notamment pour les milieux de carrière qui doivent bénéficier d'une revalorisation".

Par ailleurs, elle souligne la nécessité de "faire un effort sur la formation et les moyens de recruter des enseignants". La ministre rappelle que la décision du conseil d'État sur le

projet de décret réformant la formation initiale des enseignants est attendue ce mardi ([lire sur AEF info](#)). Elle "espère pouvoir publier le texte dans les prochains jours".

Generated with Reader Mode